

Le "Conseil" a siégé !

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **83 (1956)**

Heft 1

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-230091>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le « Conseil » a siégé !

Saisi de vaillance, le « Conseil des patoisants romands » a tenu séance à Lausanne par 30 degrés à l'ombre. Il ne resta à ses membres qu'à tomber la veste pour demeurer lucides.

M. Charles Montandon, président, après s'être réjoui de la fondation d'Amicales nouvelles dans le Jura, et avoir félicité M. Henri Nicolier de La Forclaz (Vaud) lauréat du Prix Kissling 1956, pria l'assemblée de se lever pour honorer ses morts : Lucien Fontannaz et Aimé Crisinel.

L'avenir du Conteur préoccupe l'assemblée pendant plus de deux heures. L'idée émise d'en faire une revue populaire pour la « Défense de nos patois et traditions » intitulée : Le Conteur romand, posait, en effet, un redoutable problème financier, qu'il n'est plus question de faire supporter à l'Imprimerie Bron. Feu le regretté Jean Bron, maître imprimeur, a, dès la réapparition, en 1947, du Nouveau Conteur vaudois et romand, exercé un véritable « mécénat ». Un juste hommage lui fut rendu.

Il importait donc d'envisager les moyens propres à permettre au Conteur de voler de ses propres ailes. Un gros effort de propagande et publicitaire est indispensable de la part de nos amis jurassiens, valaisans et fribourgeois...

C'est à ce prix qu'un Conteur romand, né de ce sol, ralliera au-dessus des cantonalismes, tous ceux qui entendent « défendre et illustrer » l'esprit romand, dans ce qu'il a de plus authentique et de plus valable pour tous.

Résultats du concours de juin

Peu de fautes ce mois-ci ! Et la définition « Bois... dur » (lampes) a obtenu un énorme succès auprès des concurrents. Quelques-uns d'entre eux ont erré, en revanche, au mot *Aléa*, 4/3 horizontal, « C'est bien par hasard qu'on trouve à le remplacer. » Ils ont mis, par exemple, « Eloa », « élu », voire « Elie ».

Elu ? Est-ce bien *par hasard* qu'on trouve à remplacer nos... élus ?

M. L. Jaccard, à Lausanne, nous propose quelques définitions de sa manière. Ainsi pour « Aléa » : chance ; pour « Scaphandre » : A défaut d'argent, recherche le liquide et pour « Clé » : Tourne avec ou sans... pène !

Quant à notre ami Albert Chessex, il écrit : « Diable de M. Elophe ! On voudrait à la fois lui flanquer un coup de poing et lui crier : bravissimo ! Que de trouvailles !... »

Liste des lauréats :

M. A. Magnin, Montreux.

M. J. Delaporte, Lucens.

Mme Dr Rochat, Val de Joux.

Mme J. Henriod, Auvernier (Neuchâtel).

M. P. Guex, La Chaux, Ste-Croix.

M. Ch. Serex, La Tour-de-Peilz.

Mme Hélène Coinchon.

M. S. Gross, Lausanne.

Mme D. Forestier, Gryon.

M. Th. Perrin, Payerne.

M. Peneveyre, Lausanne.

M. H. Hierholts, Montreux.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 août 1956, une « grille » conforme à la « grille originale » à l'Imprimerie J. Bron, Pré-du-Marché 11, Lausanne.

ORFÈVRERIE DE TABLE



PERRENOUD & Cie

Horlogers - Bijoutiers - Orfèvres

Rue Pépinet 1

LAUSANNE